

Journée d'échanges SAGI/ORMVAs/AFEID
Gestion Durable de l'Irrigation pour une Meilleure Résilience de l'Agriculture en Afrique

**Les Sociétés d'Aménagement et de
Gestion de l'Irrigation (SAGI)**

Khaly FALL, SAED

Événement en marge de la 5^{ème} Conférence régionale Africaine de la CIID

Musée de l'Eau/Marrakech- 25 Novembre 2021

Plan

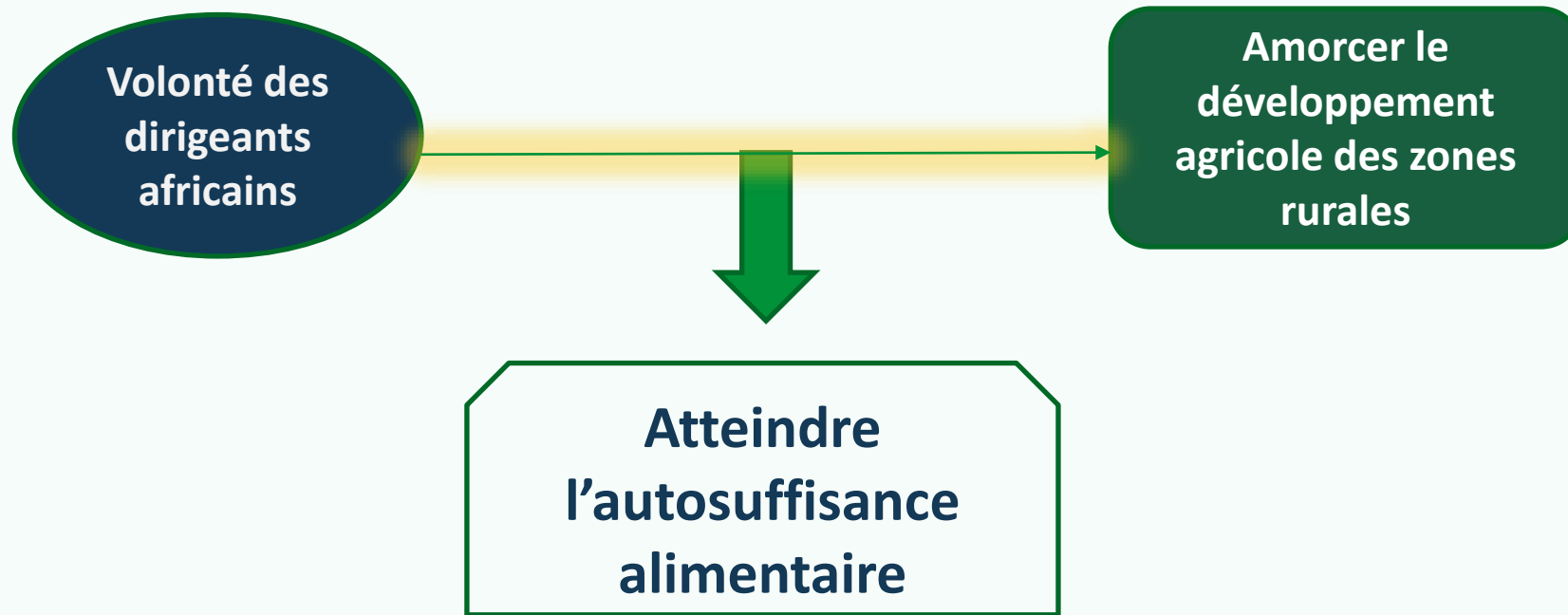
- I. Introduction: Les SAGI**
- II. Création et évolution institutionnelle**
- III. Mission et fonctions**
- IV. Enjeux et défis**
- V. Le ROA: Chantiers et perspectives**

I. Introduction: Les **SAGI** membres du ROA

l'Autorité de mise en valeur du Sourou (**Souroupole**), Burkina Faso ;
La Société de Développement du Lac (**SODELAC**), Tchad
Le Pôle Croissance de Bagré (Bagrépôle), Burkina Faso ;
l'Office de développement rural de Sélingué (**ODRS**), Mali ;
l'Office du Niger (**ON**), Mali ;
l'Office national des aménagements hydro-agricoles (**ONAHA**), Niger ;
l'Office du périmètre irrigué de Baguinéda (**OPIB**), Mali ;
l'Office riz Ségou (**ORS**), Mali ;
la Société nationale pour le développement rural (SONADER),
Mauritanie ;
la Société de développement agricole et industriel du Sénégal
(SODAGRI), Sénégal ;
la Société nationale d'aménagement et d'expl. des terres du Delta
Fleuve Sénégal et des vallées du Fl. Sén et de la Falémé (SAED), Sénégal ;



II. Création et évolution institutionnelle



Agriculture intensive basée principalement sur la production rizicole

SAGI	Date de création	
Office du Niger	1932	
OPIB (ancienne ferme d'Etat de Baguinéda, puis SOCOMA et SOCAM)	1998	(Baguiné : 1960)
SAED	1965	
SOUROUPOLE Ex AMVS (ancien domaine de Guiédougou puis UVOCAM)	1986	(Guiédougou : 1966)
ORS (ancienne Opération Riz Ségou)	1990	(Opération Riz Ségou : 1969)
SODAGRI	1974	
ODRS (ancienne AAS puis OEHRN)	1996	(AAS : 1977)
SONADER	1975	
ONAHA	1978	
BAGRÉPÔLE (ancienne MOB)	2012	(création de la MOB : 1986)
SODELAC	1967	(ANADER: 2016, Semablé: 1961)

Projets de grande hydraulique agricole, initiés pendant la période coloniale, développés après les indépendances dans des régimes politiques inspirés par le socialisme et le productivisme;

SAGI au centre des politiques d'agriculture irriguée et placées comme acteurs **principaux de l'aménagement de régions/zones** à très faibles densités de population;

Omniprésence dans les périmètres qu'elles créaient: de l'aménagement à la commercialisation;

II. Création et évolution institutionnelle (suite)

Crises (économiques et climatiques), dégradation des infrastructures, coûts élevés du développement et de l'entretien des périmètres, remise en question des normes et méthodes de gestion de leurs périmètres

➔ Réduction drastique leurs moyens + des réformes institutionnelles et organisationnelles



1990: Sous l'impulsion des institutions de Bretton Woods:

Recentrage de leurs missions dans un contexte global de désengagement de l'Etat de nombreux secteurs économiques

Réalisation/
Maintenance des
IHA

Appui-conseil aux acteurs
des territoires

Service de
l'eau

III. Caractéristiques

- ❖ Administratrices de grands périmètres irrigués dits publique;
- ❖ Aménagements sur fonds publics (Etat et bailleurs de fonds) et sur des superficies importantes allant de quelques milliers à plusieurs dizaines de milliers d'hectares;
- ❖ Agriculture familiale comme principale forme d'exploitation;
- ❖ Présence/percée du privé, dans des proportions diverses;
- ❖ Riz comme production dominante;
- ❖ Forme la plus répandue: distribution gravitaire de l'eau par des réseaux collectifs

III. Caractéristiques

Desserte en eau des périmètres permise par des barrages:

- ✓ ON: Barrage Markala
- ✓ OPIB: Barrage des Aigrettes
- ✓ ODRS: Barrage de Sélingué
- ✓ SAED et de la SONADER: Barrages de Diama et Manantali
- ✓ SODAGRI: les barrages de Niandouba
- ✓ Bagrêpôle: barrage de Bagré
- ✓ AMVS: barrage du Sourou

Exception: l'ONAHA diversité des ressources en eau exploitées (eaux de surface et souterraines) et par des modes d'exhaure variés (pompage ; desserte gravitaire);

Cas plus particulier : ORS, irrigation par submersion contrôlée; ne bénéficiant pas de la remontée du plan d'eau par le barrage du Markala, mais directement tributaire de la crue du Niger.

SODELAC: irrigation gravitaire et par pompage à partir du Lac Tchad et de la nappe.

IV. Mission et fonctions

Depuis création: outils de développement de l'irrigation dans leurs zones;

Depuis années 1980: mission réduite du fait d'une remise en question générale de leur structure institutionnelle et organisationnelle;

Aujourd'hui: Fonctions communes :

- (1) Maîtrise d'ouvrage déléguée des aménagements;
- (2) Gestion de l'irrigation, maintenance et entretien;
- (3) Appui-conseil aux irrigants ;
- (4) Gestion du foncier.

Trois grands types d'enjeux fortement interconnectés auxquels les SAGI font face et qui questionnent leur place dans l'irrigation en AO:

- ❖ Enjeux liés aux modalités de gestion de l'irrigation ;
- ❖ Enjeux en lien avec l'aménagement du territoire et le développement agricole ;
- ❖ Enjeux institutionnels liés au fonctionnement même des sociétés d'aménagement;

IV. Enjeux/Défis

➤ Évoluer et s'adapter aux circonstances changeantes du secteur de l'irrigation en AO, et répondre à la volonté politique : extension rapide et conséquente des superficies irriguées

Ce qui implique, notamment :

- ❖ une diversification des services et partenariats ;
- ❖ une conciliation intelligente agriculture familiale/agro-entreprenariat au sein de filières structurées ;
- ❖ Des stratégies inclusives et assumées de partage des responsabilités;
- ❖ une gestion durable des aménagements hydroagricoles, en bonne intelligence avec les usagers
- ❖ Une promotion de l'irrigation recentrée sur le développement socio-économique des territoires irrigués
- ❖ une tarification du service de l'eau qui soit à la fois acceptable et acceptée (frais d'utilisation et d'entretien des infrastructures).

L'AS du COSTEA au bénéfice des SAGI

Objectif général :

doter les SAGI (structures publiques maîtres d'ouvrages et gestionnaires des grands systèmes hydroagricoles) **et leurs partenaires sur ces territoires** (en 1^{er} lieu les agriculteurs et les collectivités), **des méthodes et des outils pour leur permettre :**

- **D'assurer un meilleur portage de leurs missions**
- **d'être des acteurs majeurs de l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel** (contribution significative à l'atteinte des objectifs de la Déclaration de Dakar d'octobre 2013)

L'AS du COSTEA au bénéfice des SAGI

➤ 4 grands chantiers :

- ❖ (i) Bilan et perspectives du transfert de gestion aux associations d'usagers de l'eau
- ❖ (ii) Gestion du foncier irrigué : règles et outils adaptés aux grands aménagements collectifs publics,
- ❖ (iii) Bilan et perspectives des stratégies de développement des filières,
- ❖ (iv) «Maîtrise d'ouvrage et ingénierie des aménagements hydroagricoles» (Init: quelle ingénierie pour des AHA durablement performants, implic irrigants qui en auront une part de la gestion ? »

Chantiers du ROA avec le PARIIS

➤ 2 grands chantiers :

- ❖ (i) Guide multi-critères sur la maintenance
- ❖ (ii) Outil pour la tarification de l'eau,

Animation du groupe de partage de connaissances sur la Grande Irrigation

Appuis pays et ROA pour la consolidation du Réseau

Valorisation des résultats

- ❖ Groupes thématiques ROA
- ❖ Divers cadres de restitution
- ❖ Partage interne par chaque SAGI et avec partenaires de sa zone,
- ❖ Via Plate-forme ROA et COSTEA
- ❖ GT PARIIS sur la Grande Irrigation et autres GT nationaux
- ❖ Publications

MERCI DE VOTRE ATTENTION

